

Derniers jours mouvementés de la campagne électorale

La folle semaine

Après avoir connu une première semaine détendue et bon enfant, la campagne électorale a eu une fin plutôt... tendue. Les débats se succédaient entre les représentants des différents candidats, les propos étaient mesurés et l'ambiance festive. Les candidats battaient campagne dans le pays et tout se passait bien jusqu'au lundi 3 novembre. Ce jour-là, les forces de l'ordre investissent les domiciles de Ould Haïdalla et ceux de certains membres de son staff qui sont perquisitionnés par la police à la recherche d'armes. Commence alors la folle semaine qui a failli provoquer le report des élections.

Lundi 3 novembre: vers 16 heures, une brigade de police, avec quelques véhicules, fait irruption au domicile du candidat Mohamed Khouna Ould Haïdalla et exprime son désir de le perquisitionner. Le candidat s'interpose dans un premier temps et demande aux policiers s'ils ont un mandat du procureur. Malgré la réponse négative, Ould Haïdalla, évitant d'exacerber la tension, les laisse faire. Ils découvrent deux armes et quelques balles qu'ils amènent. Selon lui, la police était parfaitement au courant de leur existence. La première est un souvenir de la guerre du Sahara, l'autre un prêt de la Garde Nationale pour des raisons de sécurité et ils ont une autorisation. Dans un communiqué, la direction régionale de la Sûreté de Nouakchott parle "d'armes et de chargeurs bien garnis qui ont été saisis à titre préventif". Elle affirme avoir reçu des informations émanant des responsables de la campagne de Ould Haïdalla "qui s'inquiètent de la détermination de groupes extrémistes - Conscience et Résistance, Islamistes extrémistes et l'entourage immédiat du candidat où se trouvent plusieurs repris de justice- à contester avec violence tout résultat du scrutin qui ne leur sera pas favorable".

La même unité de police procède ensuite à la perquisition des domiciles de sept membres de l'entourage immédiat du candidat dont celui de l'homme d'affaires Haba Ould Mohamed Vall.

Le soir même, Ismaël Ould Amar, le directeur de campagne du candidat, contre-attaque. Entouré de Cheikh Ould Horma, Ould Breideleil, Talch Khyar, Diagana M'Bou et Breïka Ould M'Bareck, il tient une conférence à l'hôtel Mercure. Il parle "de provocation de la part des autorités affolées par l'écho très favorable de la campagne de son candidat dans l'opinion". "Nous ne répondons pas à la provocation et nous continuerons d'entreprendre les voies légales pour combattre les agissements du pouvoir".

Mercredi 5 novembre: dans un point de presse, tenu contrairement à ses habitudes dans la matinée, Hamoud Ould M'Hamed, le directeur de campagne du candidat Ould Taya, distribue à la presse un plan en cinq pages intitulé "Plan GRAB I". Préparé selon lui par Ould Haïdalla et ses amis, il prévoyait un certain nombre d'actions à mener (formation d'un gouvernement, création de foyers de tension, journée ville morte, marche sur la présidence etc.) au cas où Ould Taya "se maintient au pouvoir par fraude prouvable".

En réaction, Ould Haïdalla publie une déclaration dans laquelle il se déclare "farouchement opposé à toute prise du pouvoir par la violence" et qualifie les preuves présentées par Ould M'Hamed de "document anonyme mal rédigé et mystérieusement intitulé "Plan GRAB I". Pour sa part, Ismaël Ould Amar, dans une conférence de presse, s'insurge contre "de telles pratiques orchestrées par les officines des renseignements pour accabler son candidat".

Jeudi 6 novembre: dans la matinée, les trois candidats, Mohamed Khouna Ould Haïdalla, Ahmed Ould Daddah et Messaoud Ould Boulkheir se retrouvent pour discuter de la situation et, après un échange de points de vue, se donnent rendez-vous dans l'après-midi. Quelques heures auparavant, Lô Gourmo qui s'apprêtait à prendre un vol pour Paris, est empêché par la police de quitter le territoire national. Selon sa logique, elle voulait éviter que la partie du GRAB I sur la fuite d'un ministre à l'étranger "afin d'assurer une reconnaissance rapide par l'une des grandes puissances" ne soit mise à exécution.

A 14 h 30, les premières arrestations sont opérées: Ould Haïdalla, Ould Breideleil, Devali Ould Chein, Haba Ould

Mohamed Vall, Ely Ould Sneiba et Ismaël Ould Amar. Des informations parlent de l'arrestation de Diop Moustapha mais elles n'ont pas été confirmées.

En début de soirée, Ould Haïdalla et son directeur de campagne sont libérés (provisoirement) pour deux raisons différentes. En cas de maintien en prison du candidat, il risquait d'y avoir empêchement donc obligation de report des élections. Le directeur de campagne, lui, bénéficie de l'immunité parlementaire et ne peut normalement être envoyé en prison avant la levée de cette immunité: ce qui ne l'a pas empêché toutefois de revenir en prison au lendemain du scrutin. Comme quoi la façade de légalité a bien de limites. Ismaël tient aussitôt une conférence de presse pour évoquer les conditions de son arrestation, sa détention pendant quatre heures à la prison civile et son interrogatoire par le procureur. "J'ai été interrogé sur ce qu'ils appellent le GRAB I et sur le gouvernement qu'on comptait former, j'ai répondu que je n'étais au courant de rien. Ould Haïdalla a catégoriquement refusé d'ouvrir la bouche mais ils ont été obligés de le libérer pour éviter d'avoir à reporter l'élection", dira-t-il.

Quelques instants après, Ahmed Ould Daddah tient une conférence de presse au siège du RFD pour condamner "ces mesures liberticides (...) qui prouvent que Ould Taya réduit la démocratie à une simple parodie".

Vendredi 7 novembre: dès les premières heures de la matinée, de longues files d'attente se forment devant les bureaux de vote. La présence policière se fait discrète. Le RFD sort un premier "rapport sur l'évolution de l'opération de vote et irrégularités avérées sur l'ensemble du territoire".

Dans les bureaux de vote, les représentants des candidats sont empêchés d'utiliser leurs portables et d'avoir des listes électorales "conformément aux instructions des autorités", selon le président des bureaux.

A 16 heures, le directeur des Affaires politiques au ministère de l'Intérieur réagit aux accusations de l'opposition. Pour lui, les portables ont été interdits pour éviter que "les représentants des candidats ne donnent de faux résultats pour créer une diversion et provoquer des troubles". Pour ce qui est des listes électorales, "seule la liste

La folle semaine

Suite de 5

détenue par le président du bureau et déléguée par l'autorité est valable pour éviter les contestations si les autres listes sont différentes", dira-t-il.

17 heures: Ould Haïdalla quitte son domicile pour la mosquée et disparaît dans la nature. En début de soirée, les premiers résultats commencent à tomber au ministère de l'Intérieur, annonceurs d'une large victoire de Ould Taya au 1er tour. Un déploiement dans précédent des forces de l'ordre est constaté à Nouakchott, notamment aux alentours de la présidence, du ministère de l'Intérieur et du marché de la capitale.

Samedi 8 novembre: Ould Haïdalla réapparaît. Il serait, dit-on, parti se reposer quelque part. Sa disparition avait donné lieu à toutes sortes de rumeurs. Certains évoquaient le maquis, d'autres les cavaliers du changement.

A 20 heures, les trois candidats tiennent une conférence de presse et distribuent un communiqué conjoint dans lequel ils rejet-

tent ce qu'ils appellent un "hold-up électoral". Ils "décident le refus catégorique de toute reconnaissance des résultats ainsi obtenus suite à cette mascarade électorale" et "appellent à une reprise immédiate de l'ensemble du processus électoral dans des conditions concertées et acceptées par l'ensemble des parties".

Au même moment, Ould Taya prononce une allocution télévisée dans laquelle il félicite le peuple mauritanien qui l'a choisi "pour la paix et la stabilité au détriment de l'anarchie et du désordre".

Dimanche 9 novembre: à 6 heures 30 du matin, après avoir encerclé le siège de campagne du candidat pendant une nuit, la police arrête Ould Haïdalla au saut du lit. Ismaël Ould Amar sera, lui aussi, arrêté quelques instants après. Ils sont conduits à la prison de Beyla pour y rejoindre leurs compagnons d'infortune.

AHMED OULD CHEIKH